

## canalisation en sous sol sur ma propriete

Par trefond, le 12/03/2013 à 16:36

bonjour

Je suis proprietaire d'une maison, mon voisin à acheté une grange qui se trouve entre mon habitation et ma grange ,le terrain qui longe cette habitation m'appartient ,il veut creuser ma parcelle pour amener l'eau et l'ectricite en sous sol ,ai je le droit de refuer? a t'il un droit de tréfond ?

Cordialement